

ELECTIONS COMMUNALES - OCTOBRE 2018

PROGRAMME 2018-2024



GERONS AUTREMENT !

Ensemble : rendons notre quotidien meilleur !

PREAMBULE :

A la veille des élections communales, le PS Fléron souhaite faire connaître ses projets pour l'avenir des Fléronnaises et Fléronnais. Remettre le citoyen au cœur des préoccupations des élus, rencontrer **vos attentes et être à votre écoute**, constituent les bases fondamentales de nos projets.

Nous voulons adopter d'autres modes de gestion que ceux que nous connaissons actuellement à Fléron et revenir à des valeurs essentielles.

ENSEMBLE
RENDONS NOTRE QUOTIDIEN
MEILLEUR 

I. INTRODUCTION : GERER AUTREMENT... mais encore ?

Après 9 années de gestion individualiste par la majorité I.C./Ecolo, nous proposons que la commune de Fléron soit gérée différemment par une équipe collégiale et un Bourgmestre chef d'orchestre impliqué.

Nous proposons d'autres modes de gestion communale que ceux utilisés actuellement. Nous les organiserons autour de trois objectifs.

a. La participation citoyenne

Il est primordial que le citoyen soit correctement et clairement informé des décisions ou des orientations prises par les autorités communales. Il est aussi important que la population puisse rencontrer ses élus afin qu'elle soit entendue. Des élus présents sur le terrain, un réel soutien aux comités de quartiers, des contacts directs avec les citoyens, des réunions de quartiers, des conseils participatifs (jeunes et aînés) sont autant de chemins d'actions que le PS veut tracer.

C'est le point de départ d'une nouvelle organisation de la vie politique et citoyenne.

Concrètement nous souhaitons que **chaque citoyen puisse participer activement à la construction de la vie de sa commune**, notamment :

- ✓ En mettant en œuvre **des budgets participatifs**, par lesquels la commune octroie à des citoyens (à travers des conseils de quartier qui sont créés) un budget déterminé afin de réaliser des projets de proximité sélectionnés selon des modes démocratiques. Aux citoyens à participer et choisir leurs projets.
- ✓ En permettant aussi aux citoyens de **formuler** directement auprès du conseil communal **des propositions réglementaires** en les motivant ainsi que des amendements aux projets en cours.
- ✓ En mettant en place un baromètre périodique de satisfaction et des attentes des usagers des services communaux.
- ✓ En relançant les concours mobilisateurs tels que: façades fleuries, beauté de jardins, propreté des rues...

b. Le retour à des valeurs essentielles

Le PS veut aussi revenir à des valeurs essentielles et cela passe par le maintien d'un service public communal de qualité qui pourra répondre aux besoins de la population et de l'intérêt général. Nous voulons un choix et une planification correcte des travaux, un meilleur usage des moyens financiers disponibles notamment par un travail important de recherches de **subsidés**, primes et incitants.

Revenir à l'essentiel, c'est aussi construire la solidarité et assurer un minimum de bien-être social pour notre population, tant au travers de l'action du C.P.A.S. que des actions transversales au niveau de la jeunesse, des aînés, du logement ou encore en matière de sports et de culture.

Le retour à l'essentiel, c'est avoir un pouvoir de proximité qui soutient sans réserve, ses écoles fondamentales communales ouvertes à tous et dont les qualités pédagogiques sont largement reconnues afin d'assurer à nos enfants un parcours scolaire serein et épanouissant. C'est aussi le respect scrupuleux des réglementations et des lois en matière d'avantages sociaux au sein de toutes les écoles de l'entité.

Le retour à l'essentiel, c'est enfin permettre de redévelopper harmonieusement la vocation commerciale de Fléron, dans un cadre de vie de qualité, un environnement attractif et sécurisé.

c. La volonté de rendre à Fléron sa place de ville à la campagne

Le centre commercial de Fléron est en grande difficulté. Il étouffe et Fléron est devenue « une File à la Campagne ». Le PS ne veut pas abandonner son commerce local et souhaite mettre en œuvre, sur toute l'entité : des actions de soutien direct ou d'accompagnement tant en termes de mobilité, de propreté ou d'animation. Le pouvoir communal doit s'investir auprès des commerçants et des indépendants de l'entité.

II. 11 DOMAINES D'ACTES CONCRETS pour FLÉRON

1. UNE AUTRE MOBILITE

La notion de mobilité est indubitablement liée à celle de la sécurité routière et ne peut s'envisager que de manière globale sur base des plans intercommunaux et urbains de mobilité cohérents. Ces plans existent ! Les solutions qui seront mises en place seront le résultat de la volonté et des efforts des autorités locales au travers de discussions avec les différents acteurs communaux, provinciaux et régionaux.

Les communes voisines et la Province ont leur rôle à jouer, en collaboration et en concertation avec la Région pour développer des alternatives efficaces, financièrement attrayantes et adaptées à tous les besoins des citoyens.

Si nous voulons pérenniser le calme et la tranquillité des fléronnais, si nous voulons leur permettre de circuler facilement et assurer un trafic fluide sur les grands axes, si nous voulons aussi sauvegarder notre centre commercial, nous devons mettre en œuvre de toute urgence cette concertation globale.

Notre ambition socialiste est d'assurer le droit à la mobilité.

Nous voulons aussi :

- Sécuriser la ligne 38 en amplifiant son éclairage sur notre territoire à Retinne et à Romsée et en rénovant son balisage,
- Réaliser des itinéraires pour les personnes à mobilité réduite afin de les aider à mieux accéder aux commerces et sites communaux,
- Mettre à disposition des citoyens des vélos sous location,
- Augmenter le balisage des parkings,
- Garantir et augmenter la sécurité des usagers les plus faibles,
- Sécuriser le cheminement des enfants à proximité des écoles,
- Rénover le balisage et entretenir régulièrement le très beau réseau balades de notre commune,
- Intensifier l'installation de parkings à vélo et de pistes cyclables.

2. L'ENFANCE ET L'ENSEIGNEMENT

Dans notre société en pleine mutation, transmettre des connaissances ne suffit plus, l'école veut aussi développer au maximum les capacités de chaque enfant. L'école veut également mettre tout en œuvre pour lutter contre le décrochage et l'échec scolaire. Nous voulons permettre à tous les élèves d'utiliser les nouvelles technologies, de se familiariser aux outils qui leur permettront de se préparer à une vie active et autonome.

Des directions d'école compétentes, des équipes éducatives dynamiques et performantes, des services d'accueil et d'entretien motivés et disponibles, des associations de parents dévouées et efficaces garantissent à l'enseignement communal de Fléron la qualité que chacun lui reconnaît.

Nous voulons aussi :

- Assurer l'accueil de tous les élèves sans discrimination philosophique, sociale ou culturelle,
- Encourager une éducation à la citoyenneté en mettant en place notamment le Conseil communal des enfants,
- Poursuivre l'extension et la rénovation des infrastructures,
- Poursuivre l'équipement des écoles en matériel adapté aux nouvelles technologies,
- Garantir le choix d'une seconde langue dès la 1^{ère} année primaire,
- Garantir au personnel enseignant une formation continuée de qualité,

En plus de son rôle éducatif, d'épanouissement personnel et de prévention, l'accueil de la petite enfance est un levier pour la lutte contre la pauvreté et favorise l'égalité des chances dès le plus jeune âge.

En outre, il contribue à améliorer la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle des familles et, par conséquent, à assurer une égalité entre les genres. Le PS se réjouit donc de l'ouverture (enfin) d'une crèche alors que son projet de construction de 2010 a été sabordé par la majorité I.C./Ecolo. Le PS regrette cependant que la Commune en ait fait une gestion privée à 100%.

Nous voulons encore :

- Développer les ATL (accueil temps libre) pour permettre un accueil de qualité durant les périodes de garderies scolaires et extrascolaires,
- Mettre en place des activités et **des stages variés durant les congés**

scolaires à des prix accessibles pour tous,

- Mettre en place **une école de devoirs** accessible à tous les enfants et adolescents de l'entité,
- Renforcer au sein des établissements la réglementation concernant les **frais scolaires** notamment en fixant des plafonds pour les sorties et les voyages,
- Conclure des contrats pour la fourniture des repas avec des producteurs et acteurs locaux,
- Installer **des fontaines d'eau** au sein des écoles communales,
- Mettre en place un système de garde d'enfant malade à domicile,
- Développer des initiatives de type « **SOS Papy-Mamy** », mettant en relations des parents et des aînés pouvant assurer le rôle de grands-parents temporaires pour une journée ou une après-midi. Favoriser la mise en relation des différentes générations dans le but de créer et pérenniser les relations intergénérationnelles,
- Développer, à moyen terme, une école d'immersion et/ou de pédagogie active type Freinet.

3. LA JEUNESSE

Parce que la jeunesse c'est l'avenir, le P.S. s'engage à s'occuper de tous les jeunes de Fléron sans distinction. Il n'y a pas d'un côté les « bons » jeunes, et l'autre les « mauvais » !

Notre jeunesse a besoin d'exister, de s'exprimer, de pouvoir se retrouver dans sa commune et d'avoir des endroits à disposition où se réunir. Pour cette raison, nous soutiendrons, d'une part, les mouvements de jeunesse et, d'autre part, la création d'espaces jeunes, en étroite collaboration avec les services communaux et les éducateurs de rue.

Nous voulons impliquer davantage nos jeunes dans la vie communale, entendre leurs préoccupations et les sensibiliser à la citoyenneté. La création d'un « Conseil consultatif des jeunes » sera un des moyens, un véritable réseau d'actions et d'informations pour nos jeunes.

Nous voulons aussi :

- Informer de manière régulière des activités culturelles et sportives accessibles aux enfants,
- Soutenir efficacement les Mouvements de Jeunesse et les associations culturelles et sportives qui développent des activités spécifiques aux enfants et adolescents,
- Favoriser le sport de rue en rénovant les infrastructures extérieures existantes qui permettent aux jeunes et moins jeunes de pratiquer du sport dans leur quartier mais aussi enfin en installer une à Romsée sur la plaine Dessart.

4. LES AINÉS ET L'INTERGÉNÉRATIONNEL

La présence de plus en plus d'ainés dans notre société est un signe de richesse sociale.

Nous voulons leur permettre de garder leur autonomie et leur cadre de vie mais aussi les inviter à participer pleinement à la vie politique, économique, sociale et associative de notre commune.

Nous voulons aussi :

- Soutenir les associations qui développent des activités sportives et culturelles,
- Créer dans les quartiers des **lieux de rencontre** pour permettre les échanges en toute convivialité,
- Continuer à rendre l'espace public plus sûr et plus convivial,
- Créer un **réseau de personnes ressources** pour :
 - Orienter et informer les aînés sur l'ensemble des activités possibles dans notre commune,
 - Favoriser les activités entre jeunes et aînés,
 - Réaliser le cadastre des compétences que nos aînés peuvent mettre au service de leurs concitoyens notamment en initiant les plus jeunes à des métiers ou de hobbies particuliers.
- Mettre en place un service social de mobilité et un lieu d'accueil de jour,
- Créer un Conseil consultatif des Aînés,
- Lutter contre l'isolement des aînés, notamment en soutenant des projets d'échanges citoyens et des projets intergénérationnels,
- Renforcer la participation des aînés à la vie sociale, culturelle et politique dans les différentes structures communales, para-communales, et provinciales, notamment en organisant des conférences, des formations et des activités ayant pour but l'inclusion en tant qu'acteur à part entière dans la société,
- Encourager la mise en place de services administratifs décentralisés et « ambulants » permettant aux citoyens et plus particulièrement aux aînés, aux moins valides et aux personnes qui ne disposent pas de véhicule, d'accéder aux services communaux de base.
- Encourager le développement **de projets « Seniors consultants »** composés de travailleurs, d'artistes, d'artisans à la retraite qui partagent leur expérience en venant en aide à des associations, écoles, projets de développement local (par exemple, projets de parrainage).

5. LE SPORT POUR TOUS

A une époque où le temps libre prend de plus en plus de place dans nos vies, il est un fait que le sport, au même titre que la culture, fait partie des possibilités d'épanouissement de chacun. Fléron est dotée de nombreuses infrastructures sportives et d'une Régie Communale Autonome de sports (R.C.A.).

Notre première priorité est d'avoir une gestion équitable de ces infrastructures vis-à-vis des différents clubs sportifs de notre commune (présence d'un représentant des clubs au sein du C.A.) et apaiser la guerre du foot qui a été créée par la majorité I.C./Ecolo.

Nous voulons aussi :

- Promouvoir des zones de délasserment : créer, améliorer et réaffecter des endroits récréatifs de plein air dans un cadre verdoyant et propre,
- **Rénover le Centre de loisirs de Retinne** qui doit faire l'objet d'une réaffectation consciencieuse,
- Favoriser l'équilibre jeunes-seniors en organisant des activités entre les générations,
- Créer des liens entre quartiers en initiant des projets reliant les quartiers les uns aux autres. Tournois sportifs entre les quartiers par exemple.
- **Privilégier les clubs et associations de Fléron** dans l'accès aux infrastructures sportives communales, puisque ce sont les deniers des fléronnais qui ont permis ces installations,
- Soutenir les associations sportives porteuses de projets spécifiques,
- Poursuivre l'attribution de « chèque sport »,
- Mettre à l'honneur les talents sportifs de notre Commune,
- Renforcer l'organisation de stages sportifs encadrés par des opérations spécifiques de type « été-sport »,
- Maintenir et développer la qualité de nos infrastructures sportives,
- Renforcer l'organisation de stages sportifs encadrés à coûts réduits pendant les vacances scolaires, en développant les partenariats entre la commune et la province et avec l'ADEPS.

6. LA CULTURE - OUTIL D'EMANCIPATION

La culture est un facteur d'émancipation sociale. Elle stimule la curiosité et l'ouverture sur le monde, elle est un outil fondamental qui doit permettre l'épanouissement individuel et le renforcement des liens sociaux.

A cet effet nous remettrons à l'honneur les lieux publics existant et veillerons à les mettre à disposition des associations et des groupements de l'entité.

Nous voulons aussi :

- Aider les associations à la mise en œuvre de nouvelles idées ou de nouveaux projets,
- Créer une **maison intergénérationnelle**,
- Aider à l'épanouissement familial sur le Commune en permettant l'accès à la culture aux familles nombreuses et aux familles précarisées,
- Relancer le Centre culturel communal et lui rendre toute sa place dans le paysage fléronnais,
- Soutenir les associations qui développent des activités culturelles, manuelles, folkloriques, artistiques,
- Créer une Maison de la Culture et des Associations,
- Poursuivre le développement de la lecture publique au travers du réseau des bibliothèques communales et provinciales,
- Favoriser la création culturelle et le développement des arts sous toutes leurs formes,
- Faciliter l'organisation de manifestations publiques par des citoyens (concert, forum, conférence, théâtre, ...) en apportant l'aide de services communaux.

7. LE LOGEMENT

Facteur de cohésion sociale par excellence, nous souhaitons implanter et développer le logement.

Le droit au logement est un droit élémentaire du citoyen mais à Fléron il est difficile et cher de se loger malgré l'existence de plus de 1.700 logements sociaux. La Commune, de plus, ne respecte pas le critère minimum de mise à disposition de logement de transit et n'a plus rentré de plan d'ancrage communal depuis 6 ans.

Nous voulons donc développer un plan communal cohérent visant à la mixité sociale avec le Foyer de Fléron.

Nous voulons aussi :

- Redonner envie de venir habiter à Fléron en aidant les nouveaux venus et en **adaptant les différentes taxes,**
- Arrêter de favoriser les implantations dans les lieux engorgés et qui étouffent Fléron,
- Simplifier la domiciliation sur la Commune d'un nouveau venu,
- Réinsérer les bâtiments inoccupés sur le marché locatif, notamment en stimulant l'habitation des logements actuellement délaissés au-dessus des commerces,
- Développer des installations adaptées aux besoins des personnes à mobilité réduite,
- Favoriser la qualité de vie dans les quartiers en partenariat étroit avec le Foyer de la Région de Fléron,
- Développer une stratégie systématique de lutte contre les marchands de sommeil et l'insalubrité de certains logements. La commune amplifiera son action visant à identifier les logements insalubres et surpeuplés, par une coordination forte entre les services de police, de la population, de l'urbanisme et du CPAS,
- La création de maison de vie - habitat groupé,
- Développer, avec le Foyer de la Région de Fléron, une AIS (agences immobilières sociales) afin de faire entrer dans le parc location, et à prix raisonné, les biens immobiliers privés.

8. L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITE DE VIE

Chaque citoyen, où qu'il habite a droit à un cadre de vie convenable !

La préservation de l'environnement est notre priorité. Nous avons réalisé les premiers travaux d'économie d'énergie et durant les dix ans passés à la gestion de la Commune, nous avons favorisé systématiquement les économies d'énergie et les investissements durables.

Nous reprendrons les mêmes habitudes, dans le même esprit, les actions déjà entreprises en accordant une attention toute particulière au respect du patrimoine tant public que privé.

Nous voulons aussi :

- Renforcer l'action des agents de propreté dans chacun des quartiers,
- Lutter efficacement contre les dépôts clandestins par l'éducation, la prévention et la répression,
- Développer des jardins et potagers collectifs qui animeront les quartiers et créeront des liens et de la solidarité entre voisins,
- Entretien et embellir les venelles de liaison entre les quartiers et la ligne 38,
- Rétablir les primes liées à l'utilisation rationnelle de l'énergie,
- Créer (au pied du terril de Retinne) une micro réserve naturelle communale pour montrer, faire valoir et conserver notre biodiversité (voir contribution scientifique en annexe),
- Mettre en place un verger conservatoire (fruits du Pays de Herve) en collaboration avec le verger conservatoire de Mont-Prés Chambord (ville dont le Comité de fête de la Pomme annuelle est jumelé avec le Comité de l'organisation de la fête du Fruit de Magnée),
- Redévelopper une information et une éducation citoyenne pour tous, ludique et conviviale.

9. L'ECONOMIE ET L'EMPLOI

Nous voulons soutenir l'économie et l'emploi sur Fléron.

Fléron était un centre commercial de tradition, il est en train d'étouffer sous la gestion de la majorité I.C./Ecolo. Nous voulons lui redonner vie. La Commune doit encore jouer son rôle de premier employeur pour les fléronnais.

Nous voulons aussi :

- Soutenir et promouvoir l'esprit d'entreprendre particulier en s'appuyant sur les « talents locaux »,
- Soutenir et promouvoir les ouvertures des commerces,
- Entretenir un **dialogue** permanent **avec les commerçants**,
- Soutenir les associations de commerçants en matière d'animation commerciale, d'aménagement de l'espace public, de mobilité, de gestion des déchets et des nuisances
- Promouvoir le parc d'activité économique de la SPI+, rue Arsène Falla, créé en 2010 afin qu'il trouve son rythme de croisière au profit des PME et des **artisans**.
- Créer des zones de free wifi pour que tous puissent accéder au Web dans toute la Commune,
- Etablir une synergie entre la Maison de l'Emploi, les employeurs et les écoles, afin d'orienter les jeunes vers des secteurs d'activités en pénurie de main d'œuvre,

10. LE PATRIMOINE ET LES INFRASTRUCTURES

Nous souhaitons entretenir et développer le patrimoine et les infrastructures. Le sous-investissement pratiqué par la majorité I.C./Ecolo a conduit à la dégradation anormale de plusieurs bâtiments communaux, de nombreuses voiries et du réseau d'égouttage avec comme conséquences plusieurs inondations et fermetures de voiries, l'effondrement de murs et de chaussées.

Nous voulons relancer une politique d'investissement contrôlée de la Commune plutôt que privilégier des dépenses inutiles de prestige ou de festivités excessives

Nous voulons aussi :

- Poursuivre l'aménagement d'espaces verts et d'espaces pour piétons et cyclistes,
- Favoriser des espaces pour les promenades d'animaux et créer des parcs à chiens (ceux-ci sont lâchés dans un parc clôturé qui est ensuite nettoyé par les Services communaux),
- **Nettoyer** régulièrement et efficacement **les bassins d'orage**, les déversoirs d'orage, les avaloirs et filets d'eau causes aussi de plusieurs inondations locales,
- Créer une place communale au cœur de Fléron (aux alentours de l'actuel marché),
- Reprendre la rénovation et la réfection durable, efficace et en profondeur des voiries et des trottoirs,
- **Adapter l'égouttage** pour remédier aux inondations de plus en plus fréquentes,
- Reprendre l'entretien régulier et mettre en valeur le patrimoine communal.
- Etablir une coordination effective des travaux effectués dans la commune, **via** une synergie efficace entre les services communaux, pour réduire au maximum leur durée et leur fréquence.

11. LA SECURITE ET LA PREVENTION

Une attention particulière sera donnée à la sécurité du citoyen qui reste bien sûr pour nous une priorité majeure qui ne peut se concevoir sans une collaboration étroite et un engagement fort avec la zone de police. Engagement que n'a pas souhaité concrétiser la majorité I.C./Ecolo puisqu'elle a refusé, par l'entremise de son Bourgmestre, la présidence de 2 ans de la zone qui lui était dédiée ! Inacceptable !

Nous voulons des élus investis dans leurs fonctions.

ANNEXES
CONTRIBUTIONS SCIENTIFIQUES

Annexe 1 : contribution de

Mathieu POULICEK, chargé des cours "Ecologie et Biodiversité" à l'Université de Liège.

«

L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITE DE VIE

POURQUOI LA CRÉATION D'UNE MICRO-RÉSERVE COMMUNALE ?

Parmi les multiples propositions du PS Fléron pour les prochaines élections communales figure l'idée de création d'une "**micro-réserve naturelle**" communale. Voici pourquoi je soutiens totalement cette idée et je suis prêt à m'y investir.

L'importance de la "BIODIVERSITÉ"

Pour sensibiliser le public, le mot "*biodiversité*" peut apparaître comme froid et dénué d'émotion, ne faisant pas appel à nos sens, alors que "*protection de la nature*" invite à la participation, voire à l'engagement.

La biodiversité s'impose chaque jour davantage dans les esprits, avec le sentiment qu'il convient de la protéger. Elle est la base de la vie sous toutes ses facettes, de l'équilibre des milieux, de leur stabilité, ... de leur beauté intrinsèque. Il ne faut pas "protéger la Nature", il faut essayer de la maintenir en l'état, et, s'il est un peu tard, essayer de la restaurer à un état meilleur !

L'intérêt d'un tel programme est qu'il est accessible à tous, de l'école maternelle aux maisons de retraite ! La sensibilisation des plus jeunes par l'action concrète, les directions que peuvent donner les aînés pour restaurer un paysage conforme à leurs souvenirs rend un tel programme particulièrement intergénérationnel, avec une perspective d'implication éducative fondamentale.

Pas besoin d'hectares de terrain ni d'un milieu exceptionnel au départ, pas besoin de moyens démesurés, ni en termes de budget, ni en terme d'expertise, ni de personnel ...

QUE FAIRE ?

Avec l'aide des écoles de l'entité, je propose un programme éducatif simple et, j'espère, attrayant.

Quels sont les problèmes locaux de perte de diversité qui pourraient être pris en compte :

- 1.- le problème des **plantes invasives** : apprendre à les reconnaître, déterminer les risques qu'elles impliquent, ... et les éradiquer. En contrepartie, recréer une véritable **haie vive** locale, source de nourriture et d'habitats pour la petite faune (hérissons, petits rongeurs, escargots, ...), favoriser les fleurs sauvages indigènes (fleurs à nectar), recréer un muret en pierres sèches, laisser du bois mort au sol, ...

2.- les **petites zones humides** sont un paradis de biodiversité : recréons une mare naturelle, quelques mètres carrés sont largement suffisants, avec sa végétation, ses petits habitants (grenouilles, tritons, insectes, ...) dont on pourra suivre le cycle au fil des saisons.

3.- redonnons aux animaux des sites de vie et de développement : outre les haies vives et le bois mort évoqués plus haut, **poser des nichoirs** de différents types (les oiseaux sont très sélectifs), des abris à chauve-souris, des "**hôtels à insectes**", ...

Le réinvestissement des espaces naturels peut être rapide et une vie foisonnante peut se reconstituer très vite, donnant la possibilité d'observations multiples entre les papillons qui retrouveront leurs plantes hôtes, les abeilles solitaires, les libellules, ...

COMMENT RÉALISER CE PROGRAMME ?

Avec l'aide des instituteurs et des élèves de tous les âges de nos écoles communales, avec l'aide des naturalistes "amateurs" (grands connaisseurs du contexte local) qui pourront laisser libre cours à leurs passions, et de scientifiques "professionnels" que je me fais fort d'impliquer et qui pourraient nous apporter leur expertise.

POUR QUI ?

Pour tous : lieu de promenade avec des panneaux informatifs, organisation d'activités temporaires (la "semaine des papillons", la "nuit des chauve-souris", les plantes comestibles ou médicinales, concours photo, ...)

Avec les écoles maternelles et primaires : la sensibilisation à l'environnement commence par une prise de conscience et l'intérêt découle des connaissances (implication éducative).

»

Mathieu POULICEK, chargé des cours "Ecologie et Biodiversité" à l'Université de Liège.